

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 5 JUIN 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Roger St-Laurent et Mme Lyne Champagne pour l'immeuble situé au 2694, 1^{re} Rue Est afin de permettre l'implantation d'une remise sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Maxime Gauthier et de Mme Marie-Laurence Roch-Matte pour l'immeuble situé au 881, 4^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Dominic Lemerise et Mme Véronique Defoy pour l'immeuble situé au 175, rue des Sous-bois afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Yvan Gagnon au nom de l'entreprise n° 9308-7096 Québec inc. situé au 6, 4^e rue est afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal;
 - 4.5 Dérogation mineure produite par Me Sylvie Gagnon au nom de Mme Marie-Claude Gagnon pour l'immeuble situé au 5755, Route 111 Est afin de régulariser certaines constructions sur la propriété;
 - 4.6 Dérogation mineure Me Sylvie Gagnon au nom de Mme Monique Pleau et M. André Paquin pour l'immeuble situé au 21, boulevard Mercier afin de régulariser l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
 - 4.7 Dérogation mineure de M. Sébastien Carignan pour l'immeuble situé au 712, rue des Mélèzes afin de régulariser l'implantation de certaines constructions;
 - 4.8 Dérogation mineure M. Guy Bécharde pour l'immeuble situé au 101, avenue Aiguebelle afin de régulariser l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
 - 4.9 Dérogation mineure M. Jacques-Antoine Veillette-Lemay pour l'immeuble situé au 3019, 1^{re} Rue Est afin de permettre la construction d'un patio sur la propriété;
 - 4.10 Demande de dérogation mineure M. Michel Mireault pour l'immeuble situé au 1, rue Franquet afin de permettre la construction d'une clôture sur la propriété;
 - 4.11 Dérogation mineure de Mme Claire Lapointe Lamontagne pour l'immeuble situé au 221, rue Varennes afin de régulariser l'implantation du garage sur la propriété;

- 4.12 Dérogation mineure de M. Robert Vézina pour l'immeuble situé au 6134, ch. Lemerise afin de permettre l'augmentation du nombre de bâtiments secondaires sur la propriété;
- 4.13 Dérogation mineure de Mme Charlène Gilbert pour le 1998, Route 111 Est afin de permettre l'implantation d'une remise sur la propriété;
- 4.14 Dérogation mineure de M. Olivier Sauvé pour le 352, J.-B.-L. Alarie afin de permettre la construction d'un garage sur la propriété;
- 4.15 Dérogation mineure de M. Jonathan Carrier et Mme Stéphanie Castonguay pour le 132, rue Brouillan afin de régulariser l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
- 4.16 Dérogation mineure de Me Valérie St-Gelais au nom de M. Kassan Tanguay et Mme Vanessa Grenier pour le 261, avenue Douay afin de régulariser certaines constructions sur la propriété;
- 4.17 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (lot 2 977 612, cadastre du Québec) (Immeuble Louis Bigué) pour le 91, 1^{re} Avenue Ouest afin de permettre la peinture du bâtiment;
- 4.18 Demande d'autorisation d'aliénation et de lotissement auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) (Lots 2 977 569, 2 977 573, 4 284 913 et 2 977 572, cadastre du Québec);
- 4.19 Autorisation de signer un acte de servitude pour l'utilisation d'une partie du lot 3 371 596, cadastre du Québec – Parc pour enfants et fontaine à St-Maurice;
- 4.20 Adoption du rapport annuel pour l'année 6 – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- 4.21 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'éclairage au lieu d'enfouissement technique;
- 4.22 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'acquisition d'un tracteur à pelouse;
- 4.23 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'acquisition d'une plaque vibrante (compacteur diesel);
- 4.24 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'acquisition d'une distributrice pour collant de liants;
- 4.25 Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- 4.26 Nomination d'un représentant de la Ville à l'Office municipal d'habitation d'Amos;
- 4.27 Signature d'une entente avec LEBLEU;
- 4.28 Recommandation d'un membre au sein du conseil d'administration de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue;
- 4.29 Adjudication du contrat pour le réaménagement de l'aérogare à l'aéroport Magny;
- 4.30 Adjudication du contrat pour la fourniture de matériaux granulaires concassés 2017;
- 4.31 Adjudication du contrat pour la réfection des bassins de toiture de la Maison de la culture;

- 4.32 Adjudication du contrat pour le réaménagement d'un local au pavillon Lucippe-Hivon;
- 4.33 Approbation d'une grille de pondération et d'évaluation des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public pour l'aménagement du parc Lions;
- 4.34 Adjudication du contrat pour la location et l'exploitation du restaurant et du bar au Complexe sportif;
- 4.35 Acceptation d'une offre de services professionnels en ingénierie de la firme SNC-LAVALIN Stavibel inc. pour la réalisation de l'étude de caractérisation et de classification des systèmes de traitement des eaux usées existants (Lac Beauchamp);
- 4.36 Nomination des préposés à la prévention et des patrouilleurs de la piste cyclable;
- 4.37 Fin de contrat d'un employé;
- 4.38 Engagement d'un ouvrier spécialisé;
- 4.39 Entente de fin de contrat d'un employé;
- 4.40 Autorisation de signature d'une entente d'utilisation d'une partie du lot 2 976 898, cadastre du Québec, pour la réalisation du prolongement de la rue de la Brasserie;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du règlement n° VA-953 modifiant le règlement VA-640 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Amos;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA-961 une taxe de secteur pour la rue Harricana Nord pour l'exercice financier 2017;
- 5.3 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-962 abrogeant le règlement n° VA-925 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes en vue de favoriser la construction de bâtiments résidentiels sur le territoire de la Ville d'Amos 2016-2020;

6. Dons et subventions :

- 6.1 Octroi d'une aide financière au Collectif des Fées en Feu;
- 6.2 Aide financière Club nautique d'Amos;
- 6.3 Aide financière accordée à l'Association des productrices et producteurs agroalimentaires d'Abitibi-Est (Marché public d'Amos);

7. Informations publiques;

- 7.1 ;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.